

**ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
– NOVEMBRE 2026 –**

À toi

*de
jouer !*

**Tu es élève en CM1, CM2
ou 6^e et tu habites
à Saint-André-de-Cubzac ?**

**Rejoins le conseil municipal des enfants !
Dépose ta candidature avant
le 3 novembre.**



Retrouvez les documents et toutes les informations
sur la page dédiée du site internet de la Ville.

